Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260409-D2026_0904_32-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| en exercice | 23 |
| présents | 20 |
| votants | 23 |

L'an deux mille vingt-six , le 09 avril à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET

Date de convocation : Le 02 avril 2026

**Délibération n° 2026 –09/04- 32**

**Informations diverses**

Présents : - CADORET Philippe – FICHER Marie Berchmans – FRAVALO Romain - GUENNEC Corentin - GUEZENNEC Bruno– JÉHANNO Séverine – LE GAL Barbara – LE GOLVAN Yannick – LE LOUER Patrick– LONGUÉPÉ Romain – MANDOIS Alain - MARTIN Isabelle – MOUREAUD Carelle – PARQUIER Brianne – PETITEAU Denis - REPOSEUR Georges Henri – RUP JOLY Judikaëlle - SIMON Nadine – THOMAS David

*Absents excusés ayant donné procurations :* - BADOUAL Claudie à LE GAL Barbara, LE GRAS Jean-Marc à LE GOLVAN Yannick – LE MAREC Perrine à FRAVALO Romain

*Secrétaire de séance* : MARTIN Isabelle. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérée

---

↳ *Travaux église Saint-sané: : un point de M. LE LOUER ( adjoint aux travaux) à la voirie et à la sécurité: constat que les travaux avancent bien , avec un architecte qui est très présent. Il reste environ une semaine de travaux sur le côté sud par rapport à la toiture, et les travaux du côté nord ne devraient pas tarder à commencer. Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec l'architecte pour la suite des travaux (tranche 2 et tranche 3)*

↳ *Travaux de réhabilitation ancien restauraunt scolaire : un point de M. GUENNEC (conseiller délégué à l'urbanisme et aux travaux) qui rappelle que la moitié du bâtiment est destinée aux repas pour les maternelles de l'école Saint-joseph et l'autre moitié sera une salle qui pourra être utilisée par les associations. Les travaux actuels pour le carrelage, la plomberie, les faux-plafonds devraient se terminer prochainement. La fin des travaux est prévue dans un mois. Le seul problème qu'il reste à voir est la question de l'isolation extérieure, prestation prévue au marché mais qui a été oubliée par l'architecte or le coût est important (environ 50 000 euros)*

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture le :
Publié ou Notifié

↳ *Goûter intergénérationnel : Madame SIMON Nadine (adjointe aux affaires sociales, solidarités, CCAS et tourisme) informe qu'un goûter a été organisé ce jour en présence d'une quarantaine de personnes et d'une cinquantaine d'enfants des deux écoles. Dans une très bonne ambiance, les enfants des deux écoles ont chanté ensemble deux chansons. 2 enfants ont même fait de la musique (bombarde et cornemuse). Madame SIMON remercie toutes les personnes qui ont participé à cette animation, notamment les bénévoles et l'association Coët Bihan Kamorh.*

↳ *Chantiers jeunes : un point fait de Monsieur LONGUÉPÉ (adjoint à la vie associative et sportive, jeunesse) : ce dispositif est victime de son succès, certaines demandes n'ont pu être acceptées. Une réflexion est actuellement en cours pour étendre ce dispositif sur les vacances d'été.*

↳ *Radars pédagogiques : Madame le Maire informe de l'achat de deux radars pédagogiques qui seront installés prochainement aux deux entrées de Local-camors (Installation de dalles par les services techniques au préalable). 1 essai sur quelques mois, la gendarmerie est informée de ces prochaines installations. En parallèle, la mairie va voir avec le département quels aménagements sont envisageables pour réduire la visite sur cette route principale.*

↳ *Maison de santé : un point de M.PETITEAU (adjoint à l'urbanisme, environnement et manifestations): ouverture depuis début mars, avec 3 infirmières et 1 infirmier, 2 kiné, 1 ostéopathe, 1 diététicienne, et 1 orthoptiste dans quelques jours. L'arrivée d'un médecin est prévue en septembre.*

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260409-D2026_0904_32-DE

*Remerciement de Madame le Maire pour l'investissement rapide de toute l'équipe municipale et remerciement également à l'ensemble des agents.*
*Un pot a été organisé dernièrement pour permettre aux élus et aux agents de se rencontrer.*
*Ce moment a été très apprécié et sera réitéré avant les vacances d'été.*

Pour extrait conforme,

A CAMORS, le 09 avril 2026

Le Maire,

Christelle JAFFRÉ DANET

La Secrétaire,

Isabelle MARTIN

MAIRIE de CAMORS
56 (Morbihan)

*La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité »*